

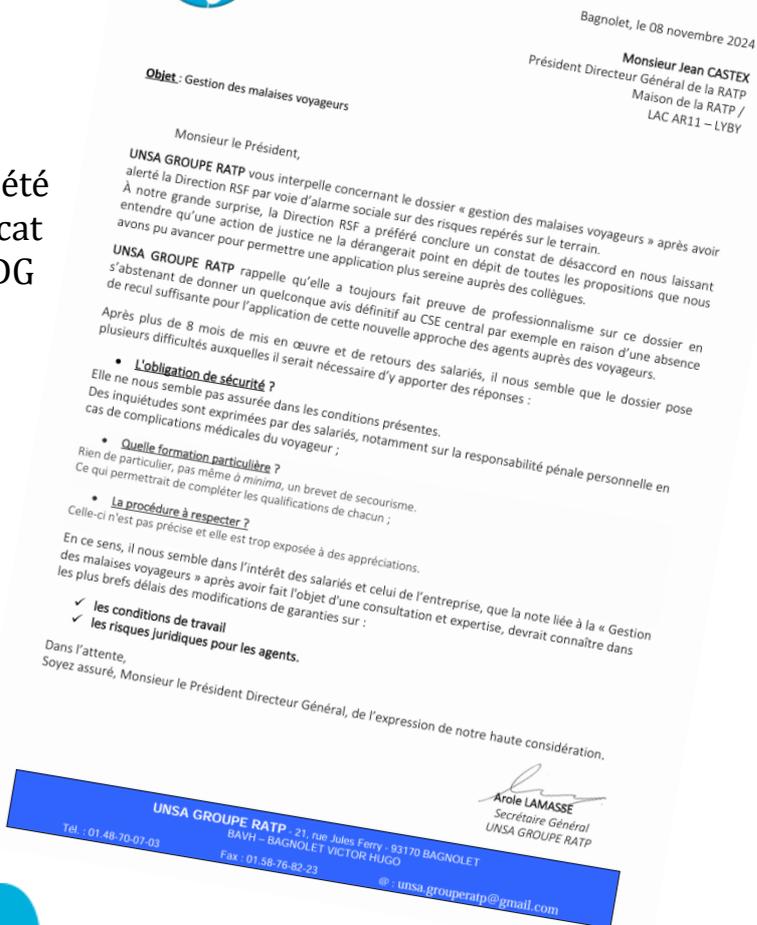


GESTION MALAISES VOYAGEURS

LE PDG, DIT QUOI... ?

Après le constat de désaccord qui a été rédigé avec la Direction, le syndicat **UNSA GROUPE RATP** interpelle le PDG afin d'éviter toutes autres actions.

**POUR UNSA GROUPE RATP,
EN L'ÉTAT, LA NOTE
RÉDIGÉE PAR LA
DIRECTION SUR LA
GESTION DES MALAISES
VOYAGEURS NE PERMET
PAS D'ÊTRE APPLIQUÉE
SEREINEMENT !**



UNSA GROUPE RATP demande que la note soit modifiée avec :

- Des garanties sur les conditions de travail des agents lors de la gestion des malaises voyageurs
- Des garanties sur les risques juridiques pour les agents en cas de complications médicales du voyageur

**LE SYNDICAT
DES SOLUTIONS GAGNANTES**

www.unsa-grouperatp.fr

UNSA GROUPE RATP
21 rue Jules ferry – 93170 BAGNOLET
BAVH - BAGNOLET